

M.Edouard PHILIPPE

Premier ministre

M.Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie

Le 28 mai 2020

Objet : Devenir de la Fonderie de Bretagne

Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'Economie,

A la veille des annonces auxquelles le groupe Renault doit procéder, portant sur son nouveau plan stratégique, et les conséquences qu'elles pourraient entraîner sur le maintien au sein du groupe de certains de ses sites et des emplois qui y sont liés, nous souhaitons vous réaffirmer notre totale opposition à une éventuelle décision de fermeture du site de la Fonderie de Bretagne de Caudan, ainsi qu'à tout autre scénario qui consisterait à inscrire l'avenir du site hors du giron du groupe Renault.

Une telle décision serait incompréhensible et inacceptable, tant pour les salariés, inquiets et plongés dans l'incertitude, que pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Si nous avons conscience des difficultés du groupe Renault, nous constatons également l'effort significatif que va consentir l'Etat pour accompagner le secteur automobile français, et spécifiquement le groupe Renault, dans la relance de leur activité.

Cet engagement de la Puissance publique aux côtés du groupe Renault nous semble parfaitement légitime, d'autant que les collectivités bretonnes ont de la même manière, dans un passé récent, assumé leurs responsabilités d'acteur public en soutien du Groupe Renault : la Région Bretagne, le Département du Morbihan et Lorient Agglomération, aux côtés de l'Etat, ont ainsi consenti à deux reprises un soutien financier significatif depuis la reprise du site par l'industriel en 2009, à hauteur de 8,2 millions d'euros, pour moderniser cet outil industriel, assurer sa compétitivité et sa pérennité, et participer de ce fait au maintien de l'emploi sur notre territoire.

C'est donc à un outil totalement rénové, aux savoir-faire et aux capacités de productions importantes, que nous faisons face.

La capacité de production du site est importante, et pourtant un volume significatif de production continue d'être délesté dans des sites situés hors du territoire national, maintenant de manière artificielle l'idée que le site de Caudan serait structurellement déficitaire.

Nous avons une toute autre approche : un site neuf, aux capacités de production importante et aux savoir-faire avérés, concentre tous les ingrédients pour parvenir à l'équilibre financier, si tant est que le groupe Renault lui donne les moyens d'y parvenir. D'autres pistes peuvent être étudiées pour améliorer sa compétitivité, en travaillant notamment à la mise en œuvre de synergies avec d'autres sites français du groupe Renault. Pour construire ce nouvel avenir, il est donc essentiel que le site de Caudan reste arrimé au groupe Renault.

Les collectivités locales et territoriales restent disposées à participer à l'écriture de cet avenir aux côtés de l'Etat et de l'industriel mais l'urgence est aujourd'hui de garantir la pérennité de la Fonderie de Bretagne au sein du groupe Renault.

Convaincus de votre attachement au maintien des emplois, des savoir-faire et des outils industriels qui permettront d'accompagner le redémarrage de la filière, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le ministre de l'Economie, en l'assurance de notre haute considération.

Gwendal Rouillard
Député du Morbihan

Loïg Chesnais-Girard
Président de la Région Bretagne

Jacques le Nay
Sénateur du Morbihan

Jean-Michel Jacques
Député du Morbihan

Norbert Métairie
Président de Lorient Agglomération

Muriel Jourda
Sénatrice du Morbihan

Joël Labbé
Sénateur du Morbihan